

SITUATION ANNUELLE DE SICAV PLUS ARRETEE AU 31/12/2009**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «SICAV PLUS», pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.922.488, un actif net D : 1.916.767 et un bénéfice de D : 82.084, ainsi que les vérifications des informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaire aux Comptes

**DELTA CONSULT
Karim DEROUICHE**

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	<u>1 527 385</u>	<u>1 668 557</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		62	47
Obligations et valeurs assimilées		1 426 752	1 567 841
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 571	100 669
Placements monétaires et disponibilités		<u>395 103</u>	<u>569 520</u>
Placements monétaires	6	385 728	563 350
Disponibilités		9 375	6 170
Créances d'exploitation		<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>1 922 488</u></u>	<u><u>2 238 077</u></u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	4 171	4 621
Autres créditeurs divers	9	1 550	4 031
TOTAL PASSIF		<u><u>5 721</u></u>	<u><u>8 652</u></u>
ACTIF NET			
Capital	12	1 846 948	2 145 759
Sommes distribuables		69 819	83 666
ACTIF NET		<u><u>1 916 767</u></u>	<u><u>2 229 425</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>1 922 488</u></u>	<u><u>2 238 077</u></u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	31 Décembre	
		2009	2008
Revenus du portefeuille-titres	5	88 189	94 064
Revenus des obligations et valeurs assimilées		83 698	86 082
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		4 491	7 982
Revenus des placements monétaires	7	10 239	11 162
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		98 428	105 226
Charges de gestion des placements	10	(20 486)	(21 412)
REVENU NET DES PLACEMENTS		77 942	83 814
Autres produits		172	212
Autres charges	11	(2 084)	(2 141)
RESULTAT D'EXPLOITATION		76 030	81 885
Régularisation du résultat d'exploitation		(6 211)	1 781
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		69 819	83 666
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		6 211	(1 781)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4	(4 006)	(1 653)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	4	10 060	4 648
RESULTAT DE L'EXERCICE		82 084	84 880

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>31 Décembre</i>	
	<i>2009</i>	<i>2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	82 084	84 880
Résultat d'exploitation	76 030	81 885
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 006)	(1 653)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	10 060	4 648
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(394 742)	(229 652)
Souscriptions		
- Capital	1 034 695	2 668 745
- Régularisation des sommes non distribuables	34 340	50 771
- Régularisation des sommes distribuables	19 031	118 236
Rachats		
- Capital	(1 408 312)	(2 891 869)
- Régularisation des sommes non distribuables	(49 254)	(59 080)
- Régularisation des sommes distribuables	(25 242)	(116 455)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(312 658)	(144 772)
ACTIF NET		
En début de période	2 229 425	2 374 197
En fin de période	1 916 767	2 229 425
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	53 722	59 537
En fin de période	44 368	53 722
VALEUR LIQUIDATIVE	43.202	41.499
TAUX DE RENDEMENT	4.10%	4.07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2009 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17, Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009, à D: 1.527.385, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		45	62	0.00%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		45	62	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	45	62	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 391 374	1 426 752	74.44%
Obligations des sociétés		282 000	293 044	15.29%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	60 000	61 915	3.23%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	24 000	24 632	1.29%
TUNISIE LEASING 2007/2	600	48 000	50 311	2.62%
TUNISIE LEASING 2009/1	700	70 000	73 042	3.81%
AMEN BANK 2006	1 000	80 000	83 144	4.34%
Bons du Trésor Assimilables		1 109 374	1 133 708	59.15%
BTA 10 2013 6.10%	80	85 440	85 649	4.47%
BTA 04 2014 7.50%	417	436 842	445 807	23.26%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	461 512	24.08%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	64 743	3.38%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 397	1.32%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	50 600	2.64%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 571	5.25%
Parts des Fonds Communs de créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 571	5.25%
Total		1 491 419	1 527 385	79.69%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuilles-titres" sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Plus (moins) Valeurs latentes</u>	<u>Valeur au au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) valeurs réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2008	1 621 169	57 434	(10 046)	1 668 557	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
BTA	85 440			85 440	
Obligations	70 000			70 000	
Actions				0 000	
<u>* Cessions et remboursements de l'exercice</u>					
Obligations	(58 000)			(58 000)	
BTA	(227 190)			(227 190)	10 060
<u>* Variation des plus ou moins values portefeuilles titres</u>					
			(4 006)	(4 006)	
<u>* Variations des intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</u>					
		(7 416)		(7 416)	
Soldes au 31 décembre 2009	1 491 418	50 018	(14 052)	1 527 385	10 058

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D: 88.189 contre D: 94.064 au 31 Décembre 2008, et se détaillent comme suit :

	2009	2008
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	14 994	12 514
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	68 704	73 568
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	4 491	7 982
TOTAL	88 189	94 064

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 385.728 contre D: 563.350 au 31.12.2008, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif net
Dépôt à vue		221 000	222 054	11.58%
Amen bank pasteur		221 000	222 054	11.58%
BTC	165 000	162 752	163 674	8.54%
BTC 52 au 02/03/2010	165 000	162 752	163 674	8.54%
Total général	165 000	383 752	385 728	20.12%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2009 à D: 10.239, contre D: 11.162 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit:

	2009	2008
Intérêts des dépôts à vue	4 659	5 846
Intérêts des billets de trésorerie	1 129	5 316
Intérêts des BTC	4 451	-
TOTAL	10 239	11 162

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2009 à D : 4.171 contre D: 4.621 au 31.12.2008 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Octobre au 31 Décembre 2009 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Montant HT	4 158	4 607
TVA	749	829
Total TTC	<u>4 907</u>	<u>5 436</u>
Retenue à la source	736	815
Net à payer	<u>4 171</u>	<u>4 621</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2009 à D: 1.550 contre D: 4.031 au 31.12.2008, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Redevance CMF	166	187
Retenues à la source à payer	736	815
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	648	3 029
Total	<u>1 550</u>	<u>4 031</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2009 à D : 20.486 contre D: 21.412 pour l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2009 à D : 2.084 contre D: 2.141 pour l'exercice précédent, et englobe principalement à la redevance du CMF.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31.12.2008

Montant	2 145 759
Nombre de titres	53 722
Nombre d'actionnaires	825

Souscriptions réalisées

Montant	1 034 695
Nombre de titres émis	25 905
Nombre d'actionnaires nouveaux	196

Rachats effectués

Montant	(1 408 312)
Nombre de titres rachetés	(35 259)
Nombre d'actionnaires sortants	(242)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 006)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	10 060
Régularisation des sommes non distribuables	(346)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	83 666
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(14 568)

Capital au 31.12.2009

Montant	1 846 948
Nombre de titres	44 368
Nombre d'actionnaires	779

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 Mai 2009.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 13 : Autres informations**13.1. Données par action et ratios pertinents**Données par action

	2009	2008	2007	2006	2005
Revenus des placements	2.218	1.959	1.873	2.673	1.616
Charges de gestion des placements	(0.462)	(0.399)	(0.382)	(0.506)	(0.310)
Revenus net des placements	1.757	1.560	1.491	2.166	1.306
Autres produits	0.004	0.004	-	0.000	0.003
Autres charges	(0.047)	(0.040)	(0.038)	(0.050)	(0.032)
Résultat d'exploitation (1)	1.714	1.524	1.470	2.116	1.277
Régularisation du résultat d'exploitation	(0.140)	0.033	0.037	(0.551)	0.202
Sommes distribuables de l'exercice	1.574	1.557	1.507	1.565	1.479
Variation des plus values potentielles	(0.090)	(0.031)	(0.078)	(0.068)	(0.011)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0.227	0.087	0.045	0.143	0.021
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0.136	0.056	(0.033)	0.075	0.010
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1.850	1.580	1.437	2.191	1.288
Résultat non distribuables de l'exercice	0.136	0.056	(0.033)	0.075	0.010
Régularisation du résultat non distribuable	(0.008)	0.008	(0.001)	0.003	0.002
Sommes non distribuables de l'exercice	0.129	0.064	(0.034)	0.078	0.012
Valeur liquidative	43.202	41.499	39.878	38.404	36.761
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	1.09%	0.98%	0.98%	1.35%	0.86%
Autres charges / actif net moyen	0.11%	0.10%	0.10%	0.13%	0.09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3.72%	3.83%	3.85%	4.16%	4.11%

SICAV PLUS

117, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 13 : Autres informations (suite)**13.2. Rémunérations du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% l'an, sur les placements en actions et de 1% l'an sur le reliquat de l'actif net.

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire